Vyfde Jaer. N° 28. Zaturdag, 10 July 1858.

DE POSTRYDER

DER PROVINCIE LIMBURG.

De POSTRYDER verschynt eens per week, 's zaterdags.
Men schryft in te Tongeren by de W^e J.-P. COLLÉE, boekdrukker en uitgever van dit blad, groote markt, n° 20, en by alle postdirecteurs.
Alle toezending van brieven, annoncen, geld, enz., moet gefrankeerd zyn.

Het abonnement voora f betaelbaer is bepaeld op 5 fr. per jaer.
» » » 3 fr. per half jaer.
Een blad afzonderlyk . . . . . 20 centimen.
De aenkondigingen, per drukregel. . . . 15 »
De reklamen » » . . . . . 25 »

By het zenden van aenkondigingen is eenieder verzocht duidelyk uit te drukken of dezelve in den POSTRYDER alleen, ofwel ook in het fransch blad, le COURRIER DU LIMBOURG, moeten opgenomen worden. Deze laetste, voor verscheidene achtereenvolgende keeren gegeven genieten voordeeliger conditiën.

TONGEREN, DEN 10 JULY.

Provinciale-raed van Limburg.

De provinciale-raed heeft zich verleden dingsdag, om 10 uren, in zyne gewoone zittingsplaets vergaderd.

52 leden waren tegenwoordig.

Het voorloopig bureel was zamengesteld uit M. Delgeur, ouderdoms-voorzitter en uit MM. de Mathys en de Woelmont, secretarissen.

M. de graef de T'Serclaes, gouverneur der provincie, heeft de sessie geopend door de volgende redevoering,

MESSIEURS,

Il y a un an, à pareille époque, j'eus l'honneur d'ouvrir, pour la première fois, votre session ordinaire.

A peine entré en fonctions de quelques jours, je dûs me borner à exprimer les sentiments que m'inspiraient les importants devoirs attachés à la haute mission que S. M. le Roi venait de me confier, et à solliciter la bieveillance en tout ce que je pourrais faire dans l'intérêt du bien public.

Si, en même temps, je fis un appel au concours et à la confiance de tous, c'est que j'étais convaincu, comme je le suis encore, que, sans ce double appui, les plus généreux efforts pour amener des améliorations et marcher dans la voie du progrès, sont frappés d'impuissance.

Appelé de nouveau, aujourd'hui, à ouvrir vos travaux, je suis heureux, Messieurs, de constater, tout d'abord, que cette confiance, ce concours, cette bienveillance m'ont été accordes dans une telle mesure que l'accomplissement de ma tâche en a été rendu, non pas seulement facile, mais agréable.

J'éprouve un véritable bonheur à saisir cette occasion solennelle pour témoigner aux dignes mandataires du Limbourg, aux Administrations publiques, aux Fonctionnaires et à tous les habitants de la Province, en général, ma vive et sincère reconnaissance.

Depuis votre dernière réunion, Messieurs, l'excellent esprit d'ordre et de modération qui caractérise les populations Limbourgeoises ne s'est pas un instant démenti : il s'est constamment maintenu à la hauteur de la réputation intacte qu'il s'est acquise depuis 27 ans. Leur attachement à nos libres institutions, leur dévouement au Roi et à l'Auguste dynastie dont il est le fondateur, sont devenus chez elles des sentiments inaltérables.

Les élections, à tous les degrés, se sont faites avec cette régularité, ce calme et cette dignité qui doivent présider à l'exercice des droits d'un ordre si élevé.

En dehors des opérations ordinaires, une convocation des électeurs provinciaux a dû avoir lieu pour ne pas laisser incomplète la représentation d'un de nos cantons. La mort est venue frapper soudainement l'un de vos collègues, l'honorable Mr Wouters, d'Oostham, au milieu d'une carrière pleine de services. Les qualités qu'il a mises au jour comme Medecin, comme Bourgmestre et comme Conseiller provincial, son ardeur à se rendre utile à ses semblables, lui ont valu nos sympathies et lui donnent des droits à nos regrets et à la reconnaissance publique.

La moitié d'entre vous, Messieurs, a reçu un nouveau mandat, a subi une nouvelle épreuve électorale. Je les en félicite. Les Membres qui remplacent ceux qui ne siégent plus parmi vous, sont, j'en suis persuadé, animés des mêmes bons sentiments que leurs devanciers.

Messieurs, la cessation des circonstances qui furent longtemps une des causes du renchérissement des substances alimentaires et la bonne réussite de la récolte de 1857, ont ramené l'abondance et les bas prix et fait disparaître les pénibles privations qui, d'ordinaire, compriment les ressorts de l'activité humaine. Puisse cette situation heureuse, qui contribue si puissamment au développement de toutes les branches du commerce et de l'industrie, se maintenir ! Puisse la sécheresse que nous avons subie ne pas compromettre les produits de la terre et apporter une nouvelle perturbation dans les conditions d'existence ! — Dans une contrée, comme la nôtre, où l'agriculture est la principale branche de la richesse publique, l'inclémence des éléments fait sentir plus vivement que partout ailleurs ses effets désastreux. Dieu veuille écarter de notre chère Province une semblable calamité, et ne pas stériliser, même partiellement, la production des denrées de première nécessité, source du travail et de la prospérité !

Les vicissitudes continuelles auxquelles l'industrie agricole est en butte, et les mécomptes de tout genre qu'elles amènent inevitablement, exigent, de la part de ceux qui s'y livrent, beaucoup de prudence, beaucoup d'activité, beaucoup de connaissances.

A ce point de vue, non seulement l'enseignement spécial acquiert une haute importance, mais l'organisation des moyens propres à eclairer, à exciter l'émulation, à répandre les fruits de l'expérience, devient un sujet digne de la constante sollicitude des pouvoirs publics.

Parmi ces moyens, l'un des plus efficaces est, sans contredit, l'institution des comices agricoles. Cependant, je le dis à regret, les services que ces institutions, bien organisées et bien dirigées, sont capables de rendre, ne sont pas généralement compris dans le Limbourg.

A part quelques unes qui fonctionnent très-régulièrement et se livrent à des travaux réellement utiles, les autres n'existent, en quelque sorte, que nominalement.

Le gouvernement s'occupe de leur réorganisation sur des bases nouvelles. Si les dispositions adoptées par le Conseil supérieur d'agriculture reçoivent l'approbation des intéressés, l'on reconnaitra bientôt, de plus en plus, que l'association dans un but commun est devenu un besoin et le meilleur auxiliaire pour arriver à la propagation des améliorations pratiques et pour mettre à la portée de tous, les perfectionnements sanctionnés par l'expérience.

Le projet de règlement arrêté, et dont le Département de l'intérieur vient de m'adresser quelques exemplaires, est conçu en vue d'amener une espèce de fédération générale de tous les comices d'une même Province.

Cette fédération, toutefois, laisse subsister les comices et les sociétés locales avec leur initiative propre, et assure à chacune de ces associations une représentation égale dans le Conseil administratif de la société centrale. Seulement, elles seraient, dans une circonscription donnée, rattachées à un centre commun et formeraint ainsi utilement une grande association agricole, à l'instar de la Société de l'Est établie à Liége.

J'attends des instructions du Gouvernement pour me mettre à cet effet en rapport avec les comices de la Province Comme MM. les Membres du Conseil provincial peuvent exercer une heureuse influence sur le succès de la réforme projetée, je viens, dès-à-present, Messieurs, faire un appel à votre intelligence des intérêts agricoles. Vous voudrez bien, j'espère, me prêter votre utile concours et joindre vos efforts à ceux que je ferai pour arriver à la réalisation des vues du Gouvernement.

Messieurs, votre session de 1857 a été féconde en résultats. Des affaires graves ont fait le sujet de vos délibérations. Votre Députation permanente a mis à profit le temps écoulé depuis lors pour remplir vos intentions et réaliser vos vues. Les démarches que dans ce but elle a été dans le cas de faire auprès du Gouvernement ont obtenu, dans diverses affaires, le succès désiré. Il en est rendu un compte détaillé dans l'*Exposé* de la situation administrative de la Province, élaboré par les soins de ce Collège et qui est entre vos mains.

Vous y verrez, entre autres, Messieurs, que le bureau de poste réclamé pour Lanaken, est établi dans cette commune depuis le 1er octobre dernier ; que le bassin à Smeermaes est exécuté ; et que M^r le Ministre des travaux publics a donné l'ordre de produire, dans le plus bref délai, les projets definitifs des voies à construire pour relier la route de Riempst à Hallembaie à celle de Hasselt à Maestricht ; pour mettre la commune de Brée en communication avec celle d'Asch et pour prolonger la route de Peer à Hamont jusqu'à la frontière Neérlandaise.

Les travaux auxquels vous allez vous livrer dès aujourd'hui, Messieurs, ne seront pas moins fructueux.

Vingt-quatre affaires seront soumises à vos délibérations. Le tableau en est déposé sur le bureau du Conseil. Je me dispense de les énumérer. Seulement permettez que je signale à votre attention et à votre sollicitude pour le bien-être du Limbourg, quelques unes d'entre elles qui marquent par leur importance et le haut interêt qu'elles inspirent.

En premier lieu se présente le projet de loi sur les cours d'eau non navigables ni flottables, sur lequel vous êtes appelés à émettre votre avis.

L'an dernier, le Conseil a renvoyé ce projet à la Députation permanente pour qu'elle en fasse l'objet de ses etudes et de ses méditations, et en soumette le fruit à l'appréciation de l'Assemblée. La Députation s'est acquittée de cette tâche de la manière la plus consciencieuse. Elle livre avec confiance son travail à votre jugement. Les soins et les développements qu'elle y a donnés, faciliteront l'examen qu'à votre tour vous avez à faire de cette nouvelle législation.

La matière des cours d'eau touche aux plus grands intérêts de la société : à l'agriculture, à l'industrie et à la salubrité publique.

En présence des progrès réalisés par les sciences agricoles, industrielles, administratives, la législation en vigueur est manifestement insuffisante ; il importe de la mettre au niveau des besoins de l'époque. L'absence prolongée de pluies, qui cause une véritable disette d'eau, imprime à la révision de cette législation un caractère d'opportunité incontestable.

Pendant les temps de grande sécheresse, comme pendant les temps de grandes pluies, les inconvénients du régime actuel se font notablement sentir ; quand l'eau manque, on se la dispute, on se la dérobe. Quand elle est surabondante, on se la rejette en contestant la charge de la supporter. Il en résulte de graves abus. Dans l'un comme dans l'autre cas, des plaintes et des réclamations surgissent ; et cependant, le plus souvent, l'autorité appelee à entervenir est impuissante pour rendre bonne justice.

En attendant, beaucoup d'eau se perd qui pourrait être utilisée par l'industrie et par l'agriculture. Le partage s'en fait d'une manière inégale et injuste. Les droits, comme les obligations, sont mal définis et donnen lieu à des privilèges inconciliables avec les principes de notre droit public. Le projet de loi tend à remédier à ces vices et à mettre la législation en harmonie avec les exigences générales.

Dans un ordre d'idées different, un autre objet me paraît digne d'un

---

EENE EDELE DOCHTER.

(*Vervolg en einde.*)

Mev. de Bl... verkwynde meer en meer, maer God zond haer van die bedriegelyke begoochelingen, welke hy aen de teringzieken geeft. Nooit had hare verbeelding zich zoo veel met Frankryk bezig gehouden. Eenige harer vriendinnen hadden haer gesproken van uitwykelingen, die naer de vaderlyke gewesten waren teruggekeerd. Van dan af, als het einde van den dag, die met droefgeestigheid vervulde uren terugvoert, welke het hart voor de treurigheid openen, zegde zy tot hare dochter : « Ik heb het voorgevoel dat gy en ik ons schoon Normandië zullen wederzien ; doch zy... zy zullen het niet meer aenschouwen !... » Na die woorden had er dan een stilzwygen plaets, dat Antonia niet onderbrak, want zy deelde niet in de hoop van hare moeder.

De zomer was voorby gesneld : op hare wandelingen, die zy dikwyls naer Primerose-Hill rigtten, had Mev. de Bl... tot hare dochter gezegd, toen zy voorby een klein landhuiske gingen, geheel omringd met doornen hagen, portugeesche laurieren, pynboomen en zivermasten : « Hier moet men den winter niet kennen, want al dat groen blyft ; dit huisje kan vergeleken worden met een hart, dat de hoop niet verliest. Ons huerceel te Hamstead gaet eindigen, ik zoude my hier willen vestigen, tot de volgende lente ; ik zoude er gezonder zyn, en alsdan zullen wy naer Frankryk terugkeeren, ik genezen, en gy zeer gelukkig ! »

Oh ! wanneer Mev. de Bl... zoo sprak, wanneer zy dacht aen eene verandering van wooning en van land, dan bedroefde zulks Antonia uittermate. Ofschoon nog jong, wist zy reeds, dat er ziekten zyn, die eene dwaze hoop geven, en onuitvoerbare ontwerpen doen vormen. Eindelyk, om hare moeder te behagen, vernam zy naer den prys van het landhuisje van Primerose-Hill, en tegen het midden van september betrokken zy hetzelve. Terwyl zy zich daer vestigden, herinnerde zich de jonge uitwykelinge onwillekeurig wat zy van bejaerde en ondervindingryke persoonen soms wel had gehoord : « Wanneer de hand des doods zich boven iemands hoofd uitstrekt, dan bevindt hy zich nergens wel ; hy gaet, komt, zoekt het welzyn en vindt het niet. Alsdan wordt zyne wooning onzeker, zyne plannen volgen elkander op, veranderen, kruissen zich en gaen tegen elkaër in. » Wanneer Antonia zich de woorden herinnerde, dan sidderde zy tot in de ziel.

De dooden ryden snel, zegt de ballade : de ellende gaet byna zoo snel als zy ! zy naderde de moeder en de dochter met groote schreden. De diamanten, juweelen, waren verkocht geworden. Thans verdwenen eenige meubelstukken, eenige voorwerpen, die aen vroegere welvaert herinnerden, de eenen na de anderen. Nu nam men het tapyt weg uit de kleine zael ; dan waren het de venstergordynen, welke men afdeed ; later het uerwerk, dat men van de schouwplaet nam ; en eindelyk werden zilveren lepels en vorken, tafellinnen, enz., verkocht.

Om de waerde van het geld te kennen, moet men tot het punt gedaeld zyn, waerop het kleine gezin van Mev. de Bl... thans was gekomen. Men zoude soms gierig worden, indien men bedacht, dat een stuk van vyf franken niet zelden van wanhoop kan redden. De weduwe van den uitwykeling had thans niet tegen den nood alleen meer te worstelen ; hare ziekte had eensklaps een vreesverwekkend karakter aengenomen : een geneesheer van Hamstead was haer komen bezoeken, en terwyl hy de kamer uitging, had hy tot Antonia gezegd : « Mejuffer, hebt gy bloedverwanten in Engeland ? Zyt gy alleen met mevrouw uwe moeder ? »

— Alleen, geheel alleen, mynheer, had Antonia geantwoord.

— God is almagtig ! hernam de geneesheer ; en in die weinige woorden lag voor de dochter van Mev. Bl... een doodvonnis opgesloten.

Zoodra de geneesheer hare nederige wooning had verlaten, begaf Antonia zich naer hare kamer en daer voor het kruisbeeld, voor de portretten van haren vader en haren broeder, liet zy de tranen vlieten die haer verstikten, en bad al snikkende, omtrent een kwartier uers. Daerna, eensklaps opstaende, sprak zy : « Het zyn geene tranen en moedeloosheid, die wy thans noodig hebben ; o God ! geef my sterkte om myne moeder te redden. » Na die woorden begaf zy zich bloothoofds naer den kleinen tuin, keerde het aengezigt naer den kant van waer de wind blies, opdat de lucht hare oogen min rood zoude maken, en keerde met moed naer de kamer van Mev. de Bl... terug. Toen zy daer was, vond zy op de tafel het voorschrift van den geneesheer. Zy zag dat de edele zieke een krachtig voedsel, oude wyn, eene groote zielerust en alle dagen baden met welriekende kruiden, als onontbeerlyk waren voorgeschreven. *Oude wyn, krachtig voedsel, zielerust, welriekende baden*, waren zoo vele dolksteken in het hart der arme dochter.

« Waer zullen wy dat alles halen ? vroeg zy haer zelve af. Er is byna geen geld meer in huis. Er blyven ons geene meubels te verkoopen over. Eilaes ! byna geene hoop meer in myn hart ? » Brood voor haer zelven... Antonia dacht er niet aen ! maer die kruidbaden, die baden, die hare moeder konden redden, wie zal haer het middel aen de hand geven, ze te kunnen bekostigen.

Wanneer men den dood nadert, wanneer alles een einde neemt op deze aerde, als om ons gewoon te maken aen de rust des grafs, dan overvalt den zieke soms eene lange slaperigheid, eene zware sluimering. Veertien dagen na het bezoek van den geneesheer, bevond zich Mev. de Bl... in dien toestand. Die slaep verschrikte hare dochter ; en zy, die onlangs nog op de punten der teenen ging, over de planken welke thans door geen tapyt meer bedekt waren, zy, die nauwelyks durfde adem halen, uit vrees van gerucht te maken voor de zieke, poogde thans door hare beweging hare moeder uit die byna gedurige sluimering te wekken. Zekeren avond was zy een oogenblik naer beneden gegaen, om in vryheid te bidden en te weenen, na de werkvrouw, die van tyd tot tyd kwam, by hare moeder te hebben gelaten ; want daer zy geene meid meer konden betalen, had zy ze laten gaen.

Eensklaps deed zich een hard geschreeuw hooren : « Mejuffer, kom spoedig naer boven, mevrouw bevindt zich zeer slecht ! »

Als een pyl, vloog Antonia naer hare moeder. Oh ! welk een schouwspel ! De edele uitwykelinge, in eenen leuning-